



Le cyberharcèlement

Selon le site
education.gouv.fr

le cyberharcèlement désigne « un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques (smartphones, réseaux sociaux, jeux en ligne...), de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule. »

Le cyberharcèlement peut prendre différentes formes :

menaces, propagations de rumeurs, intimidations, insultes, moqueries, piratage de comptes...

5 conseils pour éviter une mauvaise utilisation de tes données personnelles

1 AJUSTE LES PARAMÈTRES DE SÉCURITÉ ET DE CONFIDENTIALITÉ DE TES COMPTES

La plupart des réseaux sociaux te permettent de choisir qui a accès à ton profil et à tes informations. Il est conseillé de paramétrer un maximum d'éléments au niveau le plus restrictif.

2 PRÉSERVE TES DONNÉES PRIVÉES

Lorsque tu t'inscris sur un réseau ou un site de jeux vidéo, on te demande des informations obligatoires (nom, prénom, date de naissance...). Une fois que tu les as données, tu peux choisir de ne pas toutes les afficher sur ton profil.

3 SÉCURISE TON MOT DE PASSE

Il est préférable de choisir un mot de passe strictement privé, confidentiel et complexe.

4 CHOISIS TES AMIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

N'oublie pas qu'Internet est une extension de la vraie vie. Tu ne laisses pas rentrer n'importe qui dans ton cercle d'amis dans ta vie, fais-en de même avec les personnes à qui tu laisses voir ton compte.

5 RESPECTE TA VIE PRIVÉE ET CELLE DES AUTRES

Une fois un contenu publié, il peut échapper à ton contrôle et être mal interprété ou utilisé à mauvais escient. Sois donc vigilant quant à ce que tu publies et partages. Il est important qu'une personne te demande l'autorisation avant de diffuser une information sur toi, et inversement.

Des solutions pour stopper cette situation

SI TU ES LA CIBLE D'ATTAQUES

- **Ne réponds pas aux moqueries** ou aux provocations en ligne (l'ignorance est le meilleur des mépris)
- **Tente d'identifier** clairement qui est/ sont la ou les personne(s) harceuse(s)
- **Bloque la ou les personne(s) qui te harcèle(nt)** et signale-la ou les à la plateforme concernée
- **Enregistre ou conserve les preuves** des actes de cyberharcèlement (ex : captures d'écran...)

SI TU ES TÉMOIN D'ATTAQUES

- **Ne repartage pas le contenu** offensant (repartager, c'est contribuer au harcèlement)
- **Signale le contenu**
- Si possible, **soutiens la victime** afin de lui montrer qu'elle n'est pas seule



Dans les deux cas, le plus important est d'en parler

- **Tu peux en parler à un adulte présent dans ton collège** en qui tu as confiance : un(e) enseignant(e), le/la CPE, l'assistant(e) d'éducation, l'infirmier(e)...
- **Tu peux en parler à un adulte présent dans ta sphère privée** en qui tu as confiance et avec qui te sens à l'aise pour en discuter : tes parents, un(e) ami(e) de tes parents...
- **Tu peux contacter le 3018** : un adulte t'écouterà, te soutiendra et te viendra en aide

Contacte
le

3018



**Numéro gratuit,
anonyme et confidentiel**
Accessible 7 j/7 de 9h à 23h

